

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **THEA2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

THEA2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le programme des études du master s'organise autour de quatre axes :

- le dialogue avec la tradition théâtrale occidentale ;
- le dialogue avec les disciplines scientifiques qui analysent la création théâtrale ;
- le dialogue avec la pratique théâtrale, sous la forme d'ateliers et de stages en milieu professionnel ;
- pour les futurs enseignants du secondaire, le dialogue avec les pédagogues, à travers l'étude des différents courants de pédagogie générale et de pédagogie du théâtre.

Votre profil

Vous

- êtes passionné par le théâtre et tout ce qui touche aux arts du spectacle ;
- souhaitez, sans être acteur, exercer un métier lié à la création théâtrale : dramaturge, critique théâtral, chargé de relations avec le public, animateur, enseignant, gestionnaire, directeur de théâtre ;
- cherchez une formation universitaire qui enrichisse votre point de vue d'acteur, de metteur en scène, de scénographe, d'enseignant de français et de théâtre, de psychologue, d'ergothérapeute, de chercheur, etc.

Votre programme

Le master vous offre

- une vision d'ensemble du phénomène théâtral ;
- des savoirs et des compétences d'analyse critique de la création théâtrale et des arts du spectacle ;
- la maîtrise des outils de recherche et des concepts fondamentaux pour aborder de façon personnelle votre pratique actuelle ou future ;
- une formation théorique accompagnée de travaux pratiques, d'ateliers et de stages supervisés dans le milieu professionnel ;
- une approche pluridisciplinaire.

THEA2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un expert-acteur de la culture dans le domaine des études théâtrales, avec un angle d'approche qui tient compte de l'ensemble du phénomène théâtral, tel est le défi que le diplômé du [Master \[120\] en arts du spectacle](#) se prépare à relever. Au terme de la formation, il sera capable de maîtriser et de mobiliser des savoirs et des compétences d'analyse critique de la création théâtrale et des arts du spectacle, pour aborder de façon personnelle et pertinente sa pratique actuelle ou future et devenir un acteur culturel actif dans le monde théâtral professionnel.

Pour y parvenir, le diplômé maîtrise un large socle de connaissances théorico-pratiques, des outils, des concepts et des méthodes dans les diverses disciplines requises pour comprendre des problématiques dans le domaine des études théâtrales et des arts du spectacle.

Il mobilise ses savoirs et ses compétences pour appréhender, analyser et répondre à des situations/problématiques dans le domaine des arts du spectacle, dans toute sa variété et sa complexité :

- selon une démarche universitaire : démarche scientifique fondée sur une réflexion et une méthodologie rigoureuse ;
- selon une approche pluridisciplinaire en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-vis des apports des différentes disciplines ;
- selon un questionnement qui tient compte de la spécificité institutionnelle, historique et culturelle des arts du spectacle ;
- en communiquant et en interagissant de manière pertinente et adaptée avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée ;
- en proposant des pistes d'action pour répondre à une situation ou une problématique.

À travers ses choix de finalité, le diplômé donne à sa formation soit une orientation vers des compétences spécialisées dans les

4.4. Construire son parcours professionnel dans une logique de développement continu et en fonction de son parcours personnel et de ses compétences.

5. **Si l'étudiant a suivi la finalité didactique** : mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant du secondaire supérieur, dans le domaine de la philosophie, et pouvoir y évoluer positivement.

5.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs ;

5.2. Enseigner en situations authentiques et variées ;

5.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(arts du spectacle\)](#).

6. **Si l'étudiant a suivi la finalité spécialisée : pratiques et métiers du théâtre** : Approfondir les connaissances théoriques et pratiques acquises par les activités du tronc commun. Outre un supplément de pratique, il aura acquis des connaissances en matière d'art, de littérature et de gestion culturelle.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (75 crédits), constitué d'un mémoire et d'un ensemble de cours fondamentaux ;
- d'une finalité (30 crédits) ;
- et de cours au choix (15 crédits).

THEA2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [75.0]

○ Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024

⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante

■ Activité avec prérequis

🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange

🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ Mémoire (25 crédits)



				Bloc annuel	
				1	2
○ LTHEA2242	Étude du théâtre de langue française (de la Révolution à nos jours)	Pierre Piret	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LTHEA2151	Étude théorique de la scénographie	Véronique Lemaire	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
○ LTHEA2135	L'acteur vivant à l'heure des nouvelles technologies : théorie et pratique	Peter Missotten	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LTHEA2206	Théâtre et arts visuels	Jonathan Châtel	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐	X	X
○ LTHEA2207	Théâtre, danse, performance et autres arts de la scène	Roberto Fratini Serafide	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LTHEA2120	Sociologie du théâtre	Goran Petrovic	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X

o Contenu:

o A) Stages en milieu scolaire (6 crédits)

Les 50 heures de stages seront équitablement réparties sur tout le programme de master mais elles seront validées dans le bloc 2.

o LTHEA2890	Stages d'observation et d'enseignement : arts du spectacle	Véronique Lemaire	FR [q1+q2] [50h] [6 Crédits]	X
-------------	--	-------------------	------------------------------	---

o B) Cours et séminaires disciplinaires (11 crédits)

o Didactique de la discipline (7 crédits)

o LTHEA2310	Didactique des arts du spectacle (enseignement secondaire)	Véronique Lemaire	FR [q1+q2] [22.5h+7.5h] [4 Crédits]	X
o ETHEA2340	Didactique des arts du spectacle (académies) Ce cours regroupe les enseignements IAD 2129 et IAD 2133		FR [q1+q2] [30h] [3 Crédits]	X

o Réfléchir sur les pratiques d'enseignement et leur contexte (4 crédits)

Les exercices d'analyse des pratiques (LTHEA2350), qui seront centrés sur l'accompagnement et l'intégration des stages, seront répartis sur tout le programme de master, mais ils seront validés dans le deuxième bloc.

o LTHEA2350	Séminaire d'intégration des stages : arts du spectacle	Véronique Lemaire	FR [q1+q2] [7.5h+22.5h] [4 Crédits]	X
-------------	--	-------------------	-------------------------------------	---

o C) Cours et séminaires transversaux (13 crédits)

o Comprendre l'adolescent en situation scolaire, gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe

L'étudiant choisit une des deux activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis durant le même quadrimestre.

o LAGRE2020P	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.	Baptiste Barbot Véronique Leroy Nathalie Roland	FR [q2] [22.5h+22.5h] [4 Crédits]	X
o LAGRE2020Q	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.	Baptiste Barbot Véronique Leroy Nathalie Roland	FR [q2] [22.5h+22.5h] [4 Crédits]	X

o Séminaire d'observation et d'analyse de l'institution scolaire et de son contexte

L'étudiant choisit une des deux activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis durant le même quadrimestre.

o LAGRE2120P	Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation)	Vincent Dupriez Antoine Lecat (supplée Branka Cattonar)	FR [q1] [22.5h+25h] [4 Crédits]	X
o LAGRE2120Q	Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation)	Vincent Dupriez Antoine Lecat (supplée Branka Cattonar)	FR [q2] [22.5h+25h] [4 Crédits]	X
o LAGRE2220	Didactique générale et formation à l'interdisciplinarité L'étudiant choisit soit LAGRE2220A (1+2q) soit LAGRE2220S (2q)	Stéphane Colognesi		

Finalité spécialisée : pratiques et métiers du théâtre [30.0]

Cette finalité permet à l'étudiant d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques acquises grâce aux activités du tronc commun.

COURS AU CHOIX [15.0]

Cours au choix [15.0]

Remarque : Si certaines des activités présentes dans les cours au choix sont également présentes dans le tronc commun ou dans la finalité spécialisée, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits avec chacune de ces rubriques.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)





Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

⊗ LTHEA2255	Ecritures dramatiques contemporaines	Virginie Thirion	[FR] [q1] [15h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LTHEA2152	Étude pratique de la scénographie	Daniel Lesage	[FR] [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LTHEA2800	Workshop		[FR] [q1 ou q2] [] [4 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LTHEA2810	Stage d'observation en milieu professionnel : mise en scène et/ou scénographie et/ou costumes	Véronique Lemaire	[FR] [q1 ou q2] [80h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LTHEA2820	Stage : assistantat actif en milieu professionnel I : mise en scène et/ou scénographie et/ou costumes	Véronique Lemaire	[FR] [q1 ou q2] [140h] [7 Crédits] 🌐	X	X

⌘ LMUSI1551	Socio-anthropologie de la musique et exercices	Christophe Pirene	FR [q1] [15h] [5 Crédits]  
⌘ LMUSI1552	Philosophie de la musique	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits]  

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

Tableau des prérequis

LTHEA2992 "Mémoire" a comme prérequis LTHEA2990

- LTHEA2990 - [Méthodologie des arts du spectacle](#)
-

THEA2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^e cycle universitaire
- > Diplômés de 2^e cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur universitaire ou non universitaire ou, à défaut, pouvoir attester d'une expérience personnelle et/ou professionnelle significative en lien avec les arts du spectacle (voir [Valorisation des acquis de l'expérience](#)).

2° Apporter la preuve d'une maîtrise de la langue française de **niveau B2** du [Cadre européen commun de référence](#).

3° Faire état d'une formation comprenant au moins 30 crédits de cours universitaires de philosophie, littérature, arts, sciences humaines et sociales. Les 30 crédits de la [Mineure en culture et création](#) sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

Et/ou faire état d'une expérience pratique en arts du spectacle acquise antérieurement à l'entrée en master. Les cours, stages et ateliers de théâtre suivis en académie, à l'école ou à l'université sont des exemples non limitatifs d'une telle expérience.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

4° L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB) ; à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en histoire Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale Bachelier en philosophie		Accès direct	
Tout bachelier	S'il a suivi la Mineure en culture et création	Accès direct	S'il la considère suffisamment complète, le Service des

		inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout autre bachelier	Accès moyennant compléments de formation	Maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)		
Tout bachelier	Accès sur dossier	En cas d'admission, maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans

BA - instituteur(trice) préscolaire - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA - instituteur(trice) primaire - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA - styliste-modéliste - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA de spécialisation en accessoires de mode - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA de spécialisation en art thérapie - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: arts du cirque - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: image - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: montage et scripte - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: multimédia - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: son - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts du tissu - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts graphiques - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace - orientation création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: arts numériques - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: bande dessinée - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: dessin et technologie en architecture - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: graphisme - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: illustration - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: images plurielles imprimées - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: peinture - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: photographie - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: publicité - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: sculpture - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme d'objets ou esthétique industrielle - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme de mode - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en communication - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en droit - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en écriture multimédia - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en gestion des ressources humaines - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en logopédie - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en management du tourisme et des loisirs - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en musique: formation de musicien intervenant - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en musique: formation musicale - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en musique: musiques improvisées de tradition orale - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en publicité - crédits supplémentaires entre 30 et 60
 BA en relations publiques - crédits supplémentaires entre 30 et 60
 BA en scénographie - crédits supplémentaires entre 30 et 60
 BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la cinématographie - crédits supplémentaires entre 30 et 60
 BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la photographie - crédits supplémentaires entre 30 et 60
 BA en techniques graphiques, orientation Techniques de l'édition - crédits supplémentaires entre 30 et 60

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licence en arts du spectacle		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Toute licence		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Masters			
Master [120] en arts du spectacle , deuxième finalité		Accès direct	Au terme du master 120, chaque finalité du Master [120] en arts du spectacle peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.
Tout master belge		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Masters non belges		Accès sur dossier	Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques . En cas d'admission, maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Accès sur dossier).

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>).

L'admission par valorisation des acquis de l'expérience peut, dans le cas d'une formation ou d'une expérience jugée valorisable mais insuffisante par le jury restreint, impliquer l'ajout d'enseignements supplémentaires (de 15 crédits à maximum 60 crédits) intégrés au programme de master.

Ouverture aux adultes en reprise d'études

Le [Centre d'études théâtrales](#) de l'UCLouvain (CET) favorise résolument la présence des adultes aux côtés des jeunes étudiants. Pour leur permettre de suivre les études tout en travaillant, les cours sont en majorité regroupés sur certains jours de la semaine.

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

L'ambition de la formation n'est pas de couvrir la totalité des théories et des domaines des arts du spectacle, mais de donner aux étudiants une méthode de travail et des outils de recherche pour acquérir de nouveaux savoirs et des concepts critiques, en particulier sur les questions théâtrales. Le théâtre est abordé de manière pluridisciplinaire, par biais de la dramaturgie, la sociologie, l'histoire du théâtre, l'esthétique, la scénographie, le droit, la gestion, l'analyse des spectacles, etc. On insiste sur la recherche et les travaux personnels et sur le partage des résultats.

A l'intérieur d'un programme dont la visée est essentiellement théorique et réflexive, ce master valorise le dialogue avec la pratique du théâtre en encadrant l'étudiant dans l'exercice de l'écriture dramatique, de la réalisation scénographique et du jeu scénique.

Le contact avec la vie théâtrale et l'immersion dans la vie professionnelle sont établis tout au long du cursus par le biais des stages en institutions théâtrales : stages d'assistantat à la mise en scène, de gestion et production, de régie de plateau, de direction d'acteur, etc., ce qui constitue non seulement un apprentissage sur le terrain mais également une porte ouverte sur la profession.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes.

- Certains **cours** donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires ou des recherches impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.
- Les **stages** donnent lieu à l'évaluation du dossier écrit présenté par l'étudiant au directeur des stages lors de l'examen oral et à l'évaluation continue établie par le maître de stage.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

1. suivre une autre finalité du même master
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation)
4. accéder au 3e cycle de formation
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en arts du spectacle](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Au terme du master 120, l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à celle-ci (voir supra) ou à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(arts du spectacle\)](#).

- Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>)
- Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement (Primoweb) :

Faculté

Entité de la structure SSH/FIAL
Dénomination Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)
Secteur Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle FIAL
Adresse de l'entité Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11
1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50
<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres (ELAL)

Responsable académique du programme: [Jonathan Châtel](https://uclouvain.be/repertoires/jonathan.chatel) (<https://uclouvain.be/repertoires/jonathan.chatel>)

Jury

- Président: [Jonathan Châtel](https://uclouvain.be/repertoires/jonathan.chatel) (<https://uclouvain.be/repertoires/jonathan.chatel>)
- Secrétaire: pierre.piret.rom@uclouvain.be
- 3e membre du jury restreint: [Véronique Lemaire](https://uclouvain.be/repertoires/veronique.lemaire) (<https://uclouvain.be/repertoires/veronique.lemaire>)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be